

Service des communes et du logement Section des droits politiques

Rue Cité-Derrière 17 1014 Lausanne Par courriel

Aux autorités et organismes consultés selon liste annexée

Lausanne, le 2 avril 2013

Mesures visant à garantir une meilleure compatibilité des initiatives populaires avec le droit international – modifications de la loi sur les droits politiques (LDP) et de la Constitution fédérale (Cst) – consultation fédérale

Madame, Monsieur,

La Chancellerie fédérale a ouvert une consultation sur le projet législatif mentionné en titre. Le contexte et les enjeux de cette consultation sont résumés dans la lettre ci-jointe adressée par le Département fédéral de justice et police (DFJP) aux gouvernements cantonaux.

Le Service des communes et du logement a été chargé de la préparation de la réponse du Conseil d'Etat à cette consultation. Le projet de réponse du Conseil d'Etat est d'ores et déjà inscrit à l'ordre du jour de sa séance du 19 juin 2013.

Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos déterminations sur ce projet législatif d'ici au 27 mai, par courriel au Service des communes et du logement, Section des droits politiques, M. Chemouny (siegfried.chemouny2@vd.ch). Vous pouvez aussi envoyer vos prises de positions par courrier postal, à l'adresse suivante : Service des communes et du logement, Section des droits politiques, M. Siegfried Chemouny, Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne.

Les documents utiles, notamment le rapport explicatif du Conseil fédéral, peuvent être téléchargés à partir du site de la Confédération à l'adresse :

http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Section

Siegfried Chemouny

Annexes:

- lettre du DFJP du 19 mars 2013
- liste des autorités et organismes consultés